

AIDES AUX ENTREPRISES

SUBSIDES POUR L'APPRENTISSAGE DE LA LANGUE LUXEMBOURGEOISE

Objet

Permettre à l'entreprise de récupérer une partie des frais liés à l'apprentissage de la langue luxembourgeoise de ses salariés.

Bénéficiaires

Entreprise du secteur privé légalement établies au Luxembourg.
Les **indépendants ne peuvent pas bénéficier** de ce subside.

Conditions

Faire appel à un organisme de formation agréé.

Montant

Il n'est pas possible de préciser le montant exact de la subvention, comme ce montant est calculé en fonction du nombre d'entreprises candidates ainsi que des frais en présence.
Les frais éligibles se composent des **frais de formateur** et des **frais de matériel didactique**.

Démarches

L'entreprise doit :

- **télécharger** et remplir le formulaire de candidature, joindre les pièces demandées (copies des factures avec preuves de paiement, certificat attestant que le projet ne fait pas l'objet d'un autre cofinancement public, listes de présence signées par les ayants droit et par l'organisme de formation).
- envoyer le formulaire dûment rempli et les pièces demandées, avant la fin de l'année civile par email ou par voie postale au Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire.
- L'entreprise reçoit un accusé de réception qui précise, le cas échéant, les documents faisant défaut.
- Le formulaire de candidature comporte :
 - les coordonnées du candidat,
 - la description du projet,
 - la répartition détaillée des frais.

Délais

Une demande est à adresser au **Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire** après le **projet de formation** en question.

Autorités compétentes et liens utiles

Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire
<https://mteess.gouvernement.lu/>
www.lifelong-learning.lu

Contacts

Marc Gross

T : (+352) 42 67 67 - 231
E : marc.gross@cdm.lu

Gilles Walers

T : (+352) 42 67 67 - 232
E : gilles.walers@cdm.lu



AIDES AUX ENTREPRISES

Dernière mise à jour: 13 juin 2023

**SUBSIDES POUR
L'APPRENTISSAGE DE LA
LANGUE LUXEMBOURGEOISE**

Contacts

Marc Gross

T : (+352) 42 67 67 - 231

E : marc.gross@cdm.lu

Gilles Walers

T : (+352) 42 67 67 - 232

E : gilles.walers@cdm.lu

